

Conférence de presse : Projet de loi sur le Parc de la Gatineau

Jeudi 12 juin 2025

Allocution de la sénatrice Galvez

Bonjour à tous. Merci d'être avec nous ce matin sur place au parc de la Gatineau.
Welcome everyone and thank you for being with us this morning in person at Gatineau Park.

Je suis heureuse d'être ici avec Sophie Chatel pour vous représenter notre projet de loi sur le parc de la Gatineau. Plus tôt cette semaine, j'ai déposé en chambre du Sénat le projet de loi S-229, *Loi modifiant la Loi sur la capitale nationale*, pour assurer une meilleure protection du parc de la Gatineau.

Earlier this week, I introduced in the Senate Bill S-229, *An Act to amend the National Capital Act*, to ensure better protection for Gatineau Park.

Sophie will focus her remarks on what the bill does and the changes that we brought forward. I would like to focus on why this bill is important now more than ever.

In 2022, I had the opportunity to attend COP15 on biodiversity that was hosted in Montreal. It was a key moment in our efforts to protect against nature and biodiversity loss where 196 countries adopted the Kunming-Montreal Global Biodiversity Framework. That agreement jointly spearheaded by Canada and China formalized the objective of protecting 30% of our lands and 30% of our water by 2030.

Protecting nature and biodiversity is not just an environmental issue; it's also social issue, a health issue, and an economic issue.

- Proximity to nature can improve our mental health and general well-being.
- Cities that integrate nature in their urban and suburban areas are better protected against extreme heat, smog and other climate impacts of climate change.
- And more than half of the world's GDP is dependent on nature.

There are numerous reasons why we need to protect our natural spaces and create new ones.

Ici en Outaouais, le parc de la Gatineau est un exemple parfait des bienfaits de la nature à proximité de nos lieux de résidence.

Sur le plan écologique, il y a urgence d'agir pour combattre la perte de biodiversité et d'espaces naturels dans la région. Dans la région, seulement 7,5% des terres et 9% du bassin versant de la rivière des Outaouais sont actuellement protégés. Nous sommes bien loin de l'objectif 30-30 auquel nous nous sommes engagés. Notre région peut certainement contribuer davantage à l'atteinte de cette cible.

Le parc occupe une superficie de plus de 361 kilomètres carrés et contient plus de 50 lacs, ainsi qu'un plusieurs zones humides, ruisseaux et rivières. Cinq écosystèmes et deux habitats du parc sont d'une grande importance écologique. On y trouve plus de 50 espèces de mammifères, une dizaine d'espèces de reptiles, 15 espèces d'amphibiens, près de 230 espèces d'oiseaux et des milliers d'invertébrés. On y

trouve également environ 1 000 espèces de plantes et 50 espèces d'arbres. Quelques 90 plantes et 60 espèces animales sont menacées, dont le genévrier de Virginie, le faucon pèlerin, l'hélianthe scrofuleux, la tortue mouchetée et la couleuvre tachetée.

Le projet de loi S-229 ne résoudra pas d'un seul coup toutes ces questions environnementales, mais il assurera que la Commission de la capitale nationale ait comme objectif principal l'intégrité écologique du parc de la Gatineau.

De ces temps-ci, on parle beaucoup de projets d'intérêt national à travers le pays—des projets qui renforceraient notre identité nationale et régionale. J'ose dire que ce projet de loi est un parfait exemple de ce type de projet et j'encourage le gouvernement à nous appuyer dans cette initiative.

Nature and the great outdoors are things that are truly Canadian and this bill is an opportunity to demonstrate it.

Merci. Thank you.